



Ville de
PONTORSON

Mairie de PONTORSON

Carte Nationale d'Identité – personne majeure

**RENDEZ-VOUS
OBLIGATOIRE :
02.33.60.00.18**

- Connaître sa filiation (nom, prénom(s), date et lieu de naissance des parents).

Première Demande :

- Acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport valide
- 1 photographie d'identité, de moins de 6 mois et conformes aux normes exigées.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'eau, électricité, avis d'imposition....)* **ORIGINAL**

Renouvellement pour carte d'identité sécurisée (plastifiée):

- Ancienne carte d'identité. (*Si la carte est périmée depuis plus de 5 ans : acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport sécurisé*)
- 1 photographie d'identité, de moins de 6 mois et conformes aux normes exigées.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'eau, électricité, avis d'imposition....)* **ORIGINAL**

En cas de perte ou de vol :

- Déclaration de perte (possibilité de la remplir à la mairie) ou déclaration de vol (à effectuer au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol).
- 1 photographie d'identité, de moins de 6 mois et conformes aux normes exigées.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'eau, électricité, avis d'imposition....)* **ORIGINAL**
- Acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport sécurisé. **ORIGINAL**
- 25 € en timbre fiscal.

****si vous habitez chez un particulier, il faut présenter un justificatif de domicile à son nom, sa carte d'identité en original et une attestation sur l'honneur certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de trois mois.***